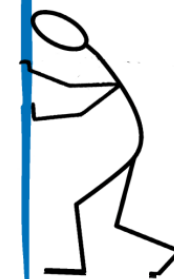
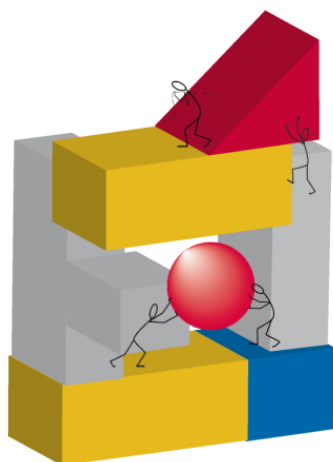


ASSEMBLÉE GÉNÉRALE




Mardi 10 mai 2016

MDEF de Sénart

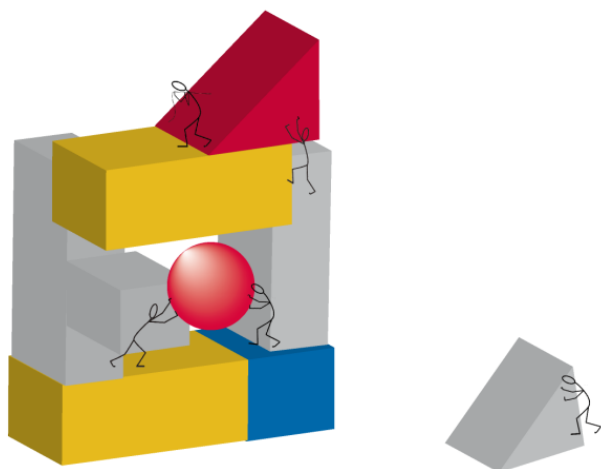
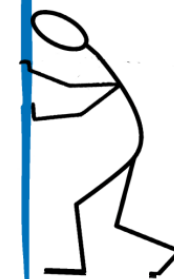


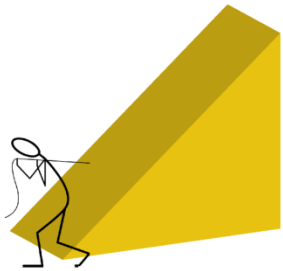
Ordre du jour

- 
- 1. Rapport d'activité 2015 :
 - Situation des publics reçus en ML et en PRP
 - Présentation du document de rapport
 - Présentation d'une action mission locale : le projet jeunes/handicaps
 - Présentation d'une action Maison de l'emploi : les clauses sociales
 - 2. Rapport financier 2015
 - 3. Programmation 2016
 - 4. Budget prévisionnel
 - 5. Questions diverses :
 - Démission du trésorier; Nouvelles candidatures

P.A.A.R

Pôle d'Accueil et d'Accompagnement Renforcé





Genèse du projet

Constats du médecin

40 jeunes reçus en consultation pour un problème de handicap **dont 80 %** atteints de déficiences psychologiques, psychiatriques, ou cognitives.



La dégradation des trajectoires de vie est notre quotidien : **survenue d'une dynamique dépressive, désocialisation voire marginalisation en absence d'étayage familial, et/ou perte définitive de suivi.**

Constats de l'équipe

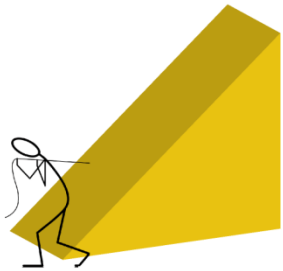
Problème de **repérage** et de **lisibilité**
dans les dispositifs existants.



Les **dispositifs de droit commun** apportent
peu de résultats sur ce public souvent
difficilement mobilisable.

Difficultés pour le conseiller, à **repérer**
en individuel, **les handicaps** potentiels.





Présentation du dispositif

Objectifs

Prendre en charge de manière globale la demande du jeune.

Dynamiser le parcours d'insertion social et professionnel des jeunes bénéficiant d'une RQTH.



Faciliter la constitution du dossier MDPH par un meilleur repérage et un diagnostic partagé.

Créer, développer et renforcer le partenariat en direction des structures dédiées au handicap.



Les principes d'un accompagnement spécifique

Des plages horaires spécifiques



Une alternance de temps individuels et collectifs (modules « projet professionnel », « vie sociale », « Espace d'écoute et de parole » et « vie professionnelle », « projet vidéo »)

Une adaptation des outils et des moyens en fonction du handicap



Un accompagnement pluridisciplinaire

Bilan au 30 avril 2016

Typologie du public reçu:

29 jeunes entrés dans le dispositif :

Dont 13 femmes et 16 hommes

Diverses problématiques :

- physique (11 personnes)
- autres types de problématiques (21 personnes)

A l'entrée du dispositif :

20 Jeunes déjà titulaire d'une RQTH

2 avec une demande en cours

7 sans reconnaissance

Bilan au 30 avril 2016

« Vie professionnelle »

25 jeunes reçus dont :

- 18 sur les outils, cv, lettre de motivation et entretien
- 8 sur de la médiation entreprise ESAT
- 7 pour de l'information orientation

« Projet professionnel »

21 jeunes reçus pour un bilan de compétences adapté à leurs difficultés

- Passation de test
- Travail d'acceptation du handicap
- Elaboration d'un projet réaliste et cohérent

Bilan suite

« Espace d'écoute et de parole »

15 jeunes reçus (2 en attente) dont:

- 15 en individuel
- 4 sur le projet vidéo

« Vie sociale »

16 jeunes reçus en individuel

- Accès et/ou ouverture de droits
- Dossier MDPH : 3 renouvellements de dossier, 5 premières demandes
- Aide éducative budgétaire
- Gestion des problématiques sociales

Perspectives

Appropriation d'une nouvelle démarche et des nouvelles modalités de prise en charge

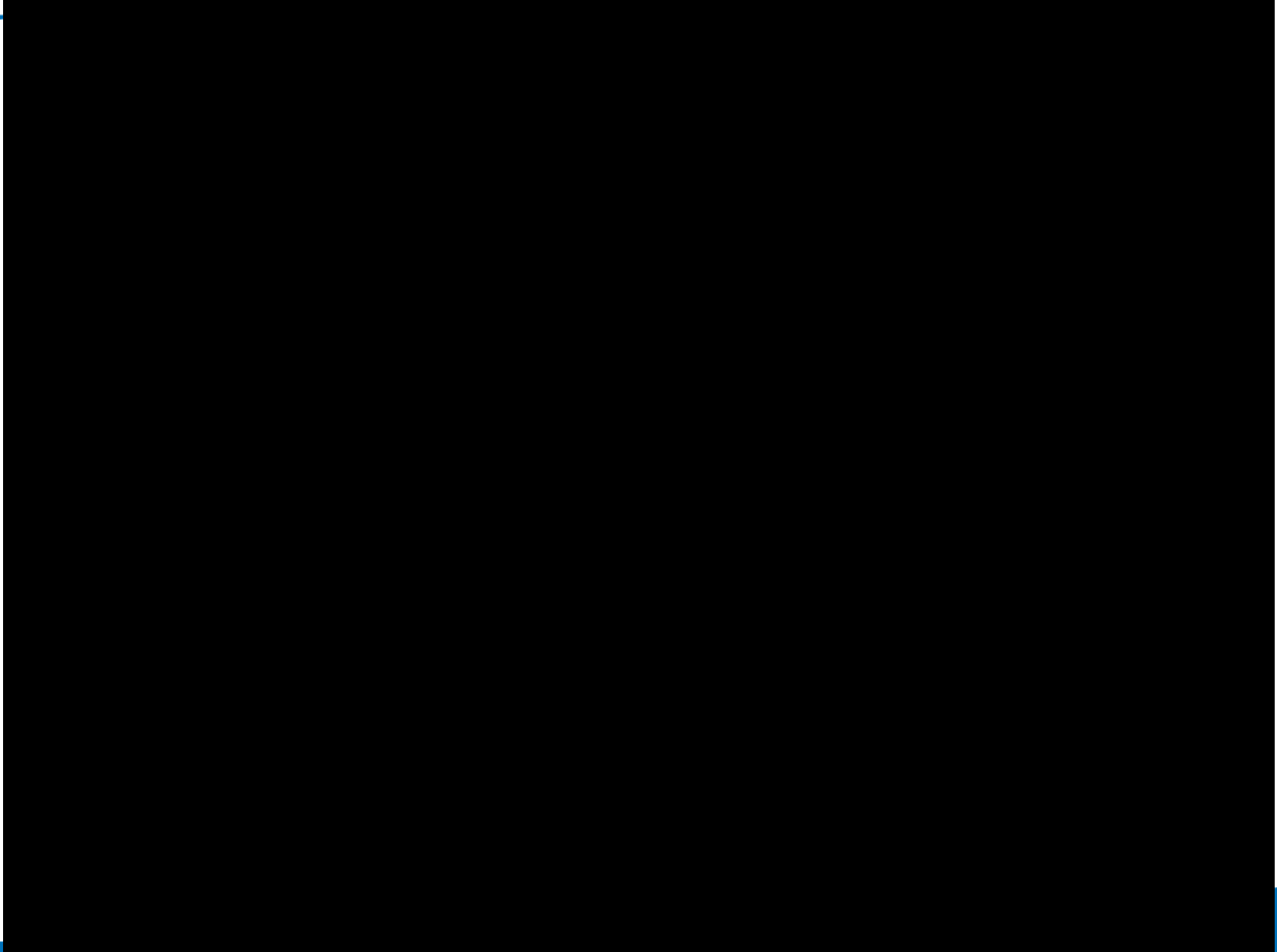
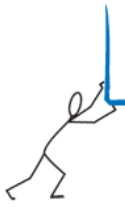


Un retour des jeunes très satisfaisant avec une réelle plus-value du projet

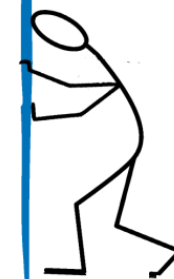
Un partenariat à nouveau activé



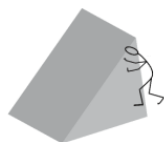
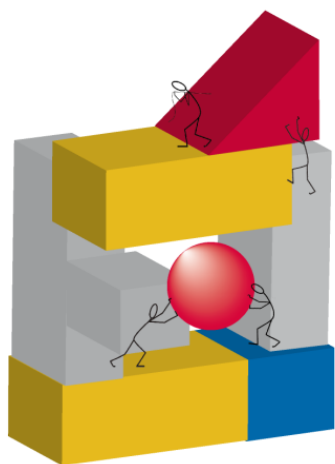
Une absence de financements pour 2016
(projet CRIF)



Les Clauses Sociales



d'Insertion et de Promotion de l'Emploi



C'est quoi ?

L'utilisation de la commande publique au service de l'insertion et de l'emploi sur le territoire.

Contexte :

- Une démarche impulsée par l'agence nationale de rénovation urbaine [ANRU] via sa charte nationale
- Un secteur particulièrement impacté : le BTP
- Le développement progressif des clauses sociales hors ANRU
- La mise à disposition d'une facilitatrice par Mission Emploi-Insertion Melun Val de Seine pour accompagner la démarche sur Sénart (Pacte Sénart – Melun)
- Les collectivités sénartaises engagées dans la dynamique hors ANRU

Avec Qui ?



Les acheteurs publics et privés :

Les collectivités
territoriales, les
établissements publics,
l'Etat, les bailleurs
sociaux, les promoteurs



Les entreprises :

BTP, nettoyage, espaces
verts, informatique,
bureaux d'études,
transports, logistique,
autres secteurs

La facilitatrice de Sénart




Les acteurs de l'insertion et de l'emploi :

Pôle Emploi, la Mission
Locale, Cap Emploi, les
structures de l'insertion par
l'activité économique, les
services communaux de
l'emploi et de l'action
sociale, les associations de
proximité

Pour qui ?



- Les jeunes de moins de 26 ans
 - Les bénéficiaires du RSA
 - Les demandeurs d'emploi de longue durée
 - Les personnes reconnues travailleurs handicapés
 - Les séniors âgés de 50 ans et plus
 - Les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville
- 

Comment ?

- Le code des marchés publics offre plusieurs possibilités :
 - Demander à une entreprise attributaire d'un marché de réserver des heures de travail à un public en insertion
=> ***C'est la clause sociale la plus répandue***
 - Acheter une prestation d'insertion
=> ***Concerne les ateliers et chantier d'insertion – ACI***
 - Attribuer un marché à une entreprise en se fondant notamment sur des critères sociaux
=> ***Exemples de critères : Formation, tutorat et accompagnement social***
 - Réserver certains marchés à des structures employant des publics en situation de handicap ou d'insertion
=> ***Concerne les Entreprises adaptées – EA, les établissements et services d'aide par le travail – ESAT et toutes les SIAE***

Pourquoi ?

- A fin février 2016, en Seine-et-Marne :
 - 96 870 demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi
 - Près de 70% de demandeurs d'emploi sans activité, parmi lesquels :
 - 14% de jeunes de moins de 26 ans
 - **20% de séniors âgés de 50 ans et plus**
 - Un nombre de demandeurs d'emploi en progression de 3,6% sur un an



Pourquoi ?

- Les contraintes budgétaires subies par les collectivités locales et l'Etat
- Les aides sociales et le financement des outils pour l'insertion en baisse
- Une inadéquation entre l'offre et la demande d'emploi constatée => *12 secteurs professionnels et 41 métiers porteurs identifiés en 2015 sur Sénart et Melun Val de Seine*

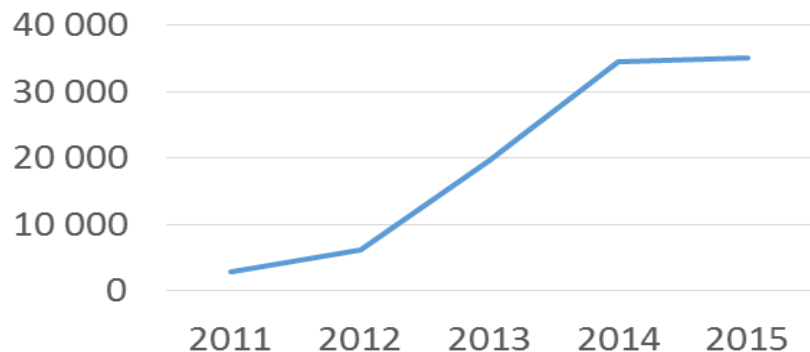
Une mission de service public plus que jamais nécessaire

Les réponses de la MDEF Sénart

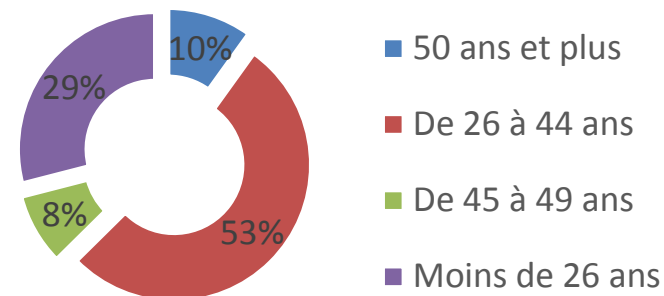
- Une offre de services qui s'articule autour des axes suivants :
 - L'aide au recrutement
 - Le développement de la formation
 - L'accompagnement socioprofessionnel des jeunes de 16 à 25 ans
 - La levée des freins à l'emploi
 - La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences [GPEC] => *les clauses sociales s'inscrivent dans cette démarche de rapprochement de l'offre et de la demande d'emploi et dans l'axe 2 du cahier des charges des MDE « Contribuer au développement local de l'emploi »*

Résultats des clauses sociales

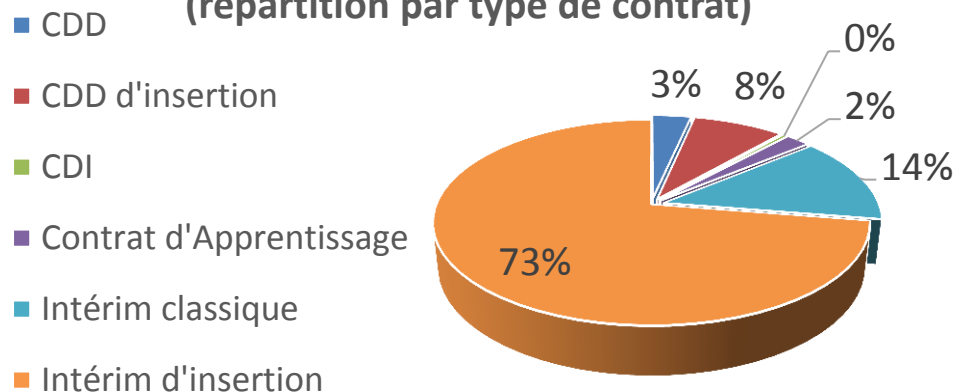
Evolution du nombre d'heures d'insertion



130 participants en 2015 (répartition par tranche d'âge)



230 contrats en 2015 (répartition par type de contrat)



**20 marchés suivis en
2015 dont 85% de
marchés de travaux**



Les interrogations des partenaires

Donneurs d'ordre

- Comment préserver la dynamique partenariale ?
- Comment faire adhérer les services techniques à la démarche ?

Entreprises et leurs représentants

- Comment valoriser l'embauche d'un salarié en insertion ayant eu lieu avant l'attribution du marché ?
- Comment permettre la réalisation d'heures d'insertion hors du lieu d'exécution du marché ?

Acteurs de l'insertion et de l'emploi

- Comment diversifier les opportunités créées par les clauses sociales (types de contrat, formations, métiers visés) ?

Les interrogations de la MDEF Sénart

- Comment donner plus de légitimité à la démarche?
- Comment accompagner les donneurs d'ordre dans la diversification des clauses sociales (modalités juridiques, types de marchés)?
- Comment faire évoluer la notion d'injonction pour l'entreprise?
- Comment mieux répondre aux besoins des publics?
- Comment faire plus et mieux d'insertion avec moins de moyens?

Les atouts



- L'internalisation de la mission d'ingénierie des clauses sociales
- Les actions engagées
- Des collectivités locales impliquées dans le cadre d'une coordination animée par la MDEF Sénart
- La loi autorisant l'inscription des clauses sociales dans tous les types de marchés publics ou privés pour accéder à tous les secteurs d'activité

Les solutions proposées

- **Internalisation de la mission d'appui à la mise en œuvre opérationnelle des clauses sociales** => *en complément de la mission d'ingénierie*

- **Création d'un club d'acheteurs locaux socialement responsables, pour :**

- Définir une politique concertée d'achats socialement responsables en accordant une place centrale aux clauses sociales
- Formaliser le partenariat par le biais du conventionnement
- Avoir une vision d'ensemble des projets d'achat locaux
- Organiser le partage d'expertises et harmoniser les pratiques entre donneurs d'ordre
- Diversifier l'utilisation des clauses sociales
- Donner du sens à l'application et à l'utilisation des pénalités

Transformer les clauses sociales « contraintes » en clauses sociales « opportunités » pour les entreprises



Les solutions proposées

- **Mise à jour de la Charte Emploi et Territoire :**
 - Mieux valoriser les clauses sociales à travers la Charte
 - Promouvoir de nouvelles possibilités de réponses aux clauses sociales pour l'entreprise => *la réforme du codes des marchés publics offrant des marges de manœuvre*
 - Expérimenter le financement de projets d'innovation sociale par le biais des clauses sociales



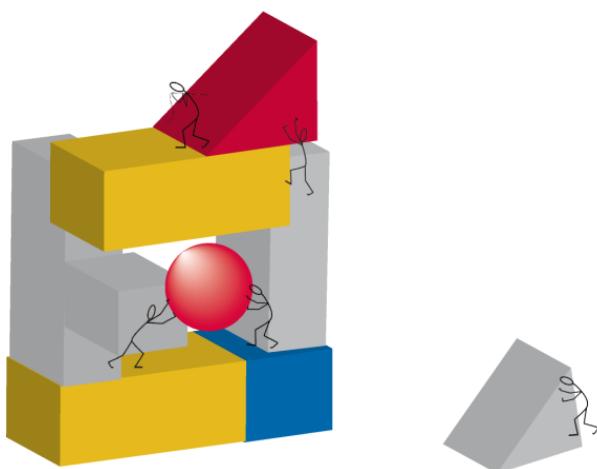
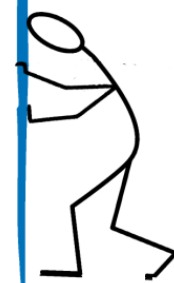
Les solutions proposées



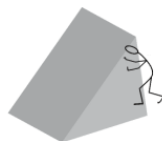
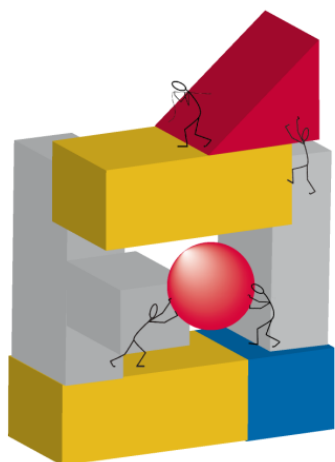
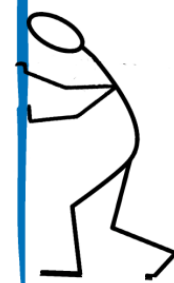
● Création d'une option « clauses sociales » au label RH visant à :

- Qualifier la démarche des entreprises répondant aux clauses sociales
- Favoriser l'intégration et la progression des salariés en insertion
- Encadrer et améliorer l'accueil des stagiaires et des apprentis
- Valoriser et partager les bonnes pratiques des entreprises

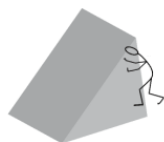
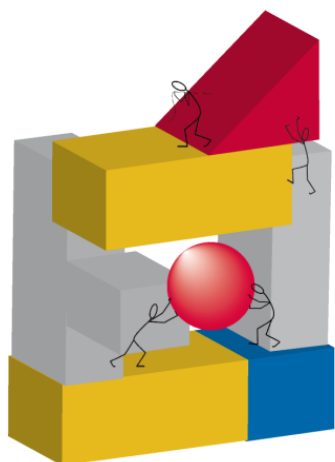
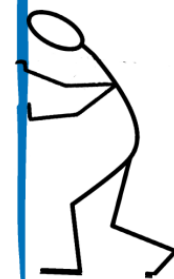
Rapport financier 2015



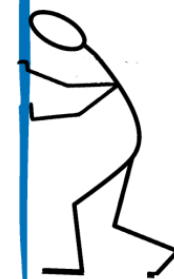
Programmation 2016



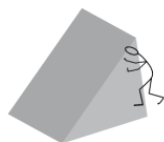
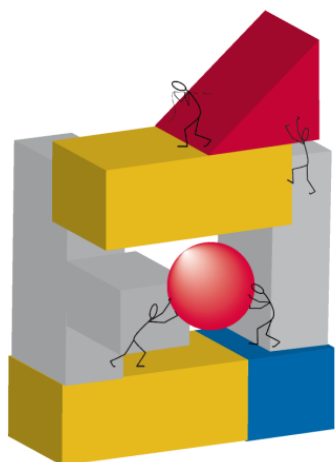
Budget prévisionnel



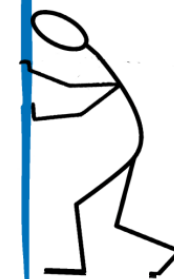
Questions diverses



Démission du trésorier; Nouvelles candidatures



Merci à tous !



Assemblée générale - MDEF de Sénart
Mardi 10 mai 2016

